

# LE NOUVEAU LYON

On s'abonne sans frais dans tous les Bureaux de Poste



JOURNAL RÉPUBLICAIN QUOTIDIEN

Les manuscrits non insérés ne sont pas rendus

ABONNEMENTS

Rhône, Ain, Isère, Loire, Saône-et-Loire...	Trois Mois	Six Mois	Un An
Autres départements.....	5 fr.	10 fr.	18 fr.
Etranger (Union postale).....	6	12	22
	9.50	19	36

Les abonnements partent des 1<sup>er</sup> et 16 de chaque mois.

## BULLETIN DU JOUR

Il est absolument inexact que M. Chautemps songe à abandonner le ministère des colonies.

L'« Australien », emportant à Madagascar un détachement d'infanterie de marine, est parti de Marseille au milieu des acclamations.

Le czar Nicolas est légèrement indisposé.

De grandes fêtes ont lieu à Rome, en l'honneur du 85<sup>e</sup> anniversaire de Léon XIII.

Terrible accident de chaudière en Roumanie. Douze ouvriers ont été brûlés vifs.

Lire à la 3<sup>e</sup> page nos dépêches de la dernière heure.

## SUR LE DUEL

Les terribles conséquences de la recontre de vendredi remettent sur le tapis la question du duel.

Les autres nations civilisées du vieux continent nous reprochent assez durement d'avoir conservé dans nos mœurs ce sanguinaire usage qui fait si bon marché de la vie humaine, à laquelle pourtant chaque jour nous paraissions attacher un plus grand prix. La mort de notre distingué confrère H. Percher leur donne trop éloquemment raison. A vrai dire, la loi française interdit le duel, mais d'une façon si complaisante qu'on voit fréquemment nos ministres se battre avec nos législateurs et, par une plus grande ironie contre la logique des choses, nos magistrats, chargés d'appliquer la loi, ne dédaignent pas eux-mêmes de croiser le fer dans des circonstances où — cela dit à leur décharge — le Palais offre des déclencheurs naturels d'incompétence.

Dans la partie de John Bull, les adversaires se rencontraient encore en champ clos entre deux épées au commencement de ce siècle, mais on peut dire que cet usage est aujourd'hui proscribt par des mœurs plus compatibles avec le degré qu'a atteint la civilisation européenne. De sang calme, d'esprit rassis, les races batailles et scandinaves réprouvent le sang ainsi inutilement versé et déclarent ce genre de combat immoral. En Russie les duels sont rares ; en Allemagne, l'empereur les a découragés par des sévères parfois excessives. Les races latines, d'humeur plus batailleuse, considèrent que l'honneur n'engage même sous l'ironie mordante d'un mot décoché sans intention parfois ; et vite, sabre au clair ! advienne que pourra, mais on ne dira pas qu'en latin puisse être impunément molesté. La société s'accorde du procédé.

C'est, je crois bien, Scholl qui rapportait, dans une de ces spirituelles chroniques qu'il lui étaient particulières, le cas d'un ancien officier alcoolique, dont la violence ne cédait rien à la brutalité. Il ne pouvait souffrir qu'on le regardât en face et pourtant son visage s'offrait de lui-même à la curiosité : ses yeux ronds, énormes, roulaient dans leur orbite comme des obus prêts à éclater. La face, congestionnée, semblait prête à flamber. Un jour qu'il était attablé devant un book sur la terrasse du défunt café Tortoni, on le vit tout à coup renverser la petite table et bondir après un passant.

Monsieur, lui cria-t-il dans l'ocelle, en le retenant par le collet, j'ai craché devant ma table et vous avez marché sur mon crachat, c'est une injure que je ne souffrirai pas.

Et immédiatement le passant, ahuri, recevait une formidable gifflée.

— Voilà ma carte, Mousieur ! nous nous retrouverons demain.

Le lendemain, en effet, le brutal décochait un formidable coup d'épée à son inoffensif adversaire qu'il elouait pendant un mois sur un lit d'hôpital.

Dans le duel le rôle joué par les témoins est prépondérant. Grâce à cette espèce d'arbitrage nombre d'affaires, dites d'honneur, se liquident à la satisfaction des intérêts en cause.

L'origine des témoins remonte aux « seconds » des duels du XVI<sup>e</sup> siècle. Quand deux seigneurs devaient s'entre-égorger, ils choisissaient chacun deux amis et les prenaient de les

assister dans ce combat ; les duels où deux hommes seuls s'affrontaient sans témoins n'étaient pas des combats réguliers, mais des rencontres motivées par une provocation immédiate et réglée sur le moment même : pas exemple, la surprise de trouver un rival sous un balcon aimé, ou une querelle sur une route entraînant une solution sans préliminaires ; mais, pour les duels selon la mode, l'adjonction de témoins était nécessaire.

On se rappelle le fameux duel de mignons où Quélus, Schomberg et Maugiron furent tués par Entraguet, du Guast et Livarot, alors que les deux seuls adversaires, qui se hâtaient vraiment étaient Quélus et Entraguet et que les autres n'avaient aucune raison pour se pourfendre.

Montaigne condamnait déjà cet usage, qui mettait l'épée à la main d'hommes qui ne se connaissaient pas. Sous Louis XIII, l'abus s'en perpétua ; on se rappelle les rencontres des Mousquetaires du Cardinal et des Mousquetaires de la Reine où tant d'aventureux trouvèrent la mort aussi exactement que dans les pages où Dumas père les magnifia. Les ordonnances de Richelieu contre le duel, en même temps qu'elles restreignirent le nombre des rencontres, calmèrent aussi cette ardeur de seconde des amis. Puis, plus tard, les seconds devinrent les placides témoins des duels, et leur rôle a été nettement défini ; aujourd'hui, leur présence sur le terrain tempère l'apparence d'assassinat que peuvent avoir un duel mortel.

C'est un axiome courant que l'on n'est jamais tué que par ses témoins. Le mot n'est point si paradoxal qu'il en a l'air, car il faut une prudence très éclairée pour choisir les deux hommes auxquels on remet le soin de son honneur.

Un usage constant, et réprobable, consiste à élire pour témoins d'une recontre les témoins de l'altercation qui la motive. Si un échange de paroles vives ou de voies de fait nécessite l'envoi de deux amis, il ne faut pas toujours prier de vous assister sur le terrain les amis qui assistent, par hasard, à la querelle. De même qu'on ne doit accepter de servir de témoin qu'à un camarade intime auquel on consentirait à se substituer au besoin ; de même on ne devrait choisir pour représentants que des amis en qui on peut verser toute sa confiance.

Il y a bien des types de témoins, et leur revue ferait un défilé amusant. Mais l'ami qu'on doit éviter implacablement, c'est l'honneur avide de réclamer qui, pour gagner la partie, risquerait le sang de tous les imprudents qui le choisiraient et refuserait terriblement toutes les tentatives de conciliation. On connaît aussi le témoin attitré, celui qui considère son rôle comme une profession et qui inscrirait cette qualité périodique sur ses cartes de visite. La mode s'est un peu perdue des déjeuners fastueux succédant aux duels ; mais le témoin que je cite laissait souvent sa faim attendre ces repas-là.

Le duel est interdit, quoique tout le monde se batte ; mais si, au lieu de défendre aux journaux la publicité des débats anarchistes, on prohibait la réclame des procès-verbaux de rencontres, le chiffre des combats singuliers qui sont souvent de singuliers combats, diminuerait sensiblement.

Et si, en outre, les tribunaux infligent des amendes à tous les citoyens qui consentiraient à servir de témoins, il n'y aurait plus un duel sur la terre de France. Et ce serait à l'honneur de cette fin de siècle.

En attendant, je dépose ces tristes réflexions sur le cercueil de notre malheureux ami Percher, comme un supreme hommage à sa bravoure et à sa probité littéraire.

Saint-Simon.

## Lettre Parisienne

Paris, 2 mars.

La mort d'Henry Alix. — Le désordre colonial. — La liberté économique. — Diplomatie culinaire

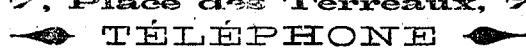
La mort dramatique de ce pauvre Harry Alix — je lui laisse le nom sous lequel il a accompli son œuvre d'écrivain — a douloureusement impressionné tout le monde. On s'accorde à rendre hommage aux rares qualités d'intelligence, d'énergie et de patriotisme qui distinguaient notre sympathique confrère des Débats, et l'on rappelle, à son éloge, les grands services qu'il a rendus à la cause coloniale.

Harry Alix était un passionné ; il rêvait de grandes choses, et il fut un de ceux qui dépensèrent le plus de dévouement et le plus d'éloquence convain-

N° 17

ADMINISTRATION ET RÉDACTION

de 9 heures du matin à minuit  
LYON - 7, Place des Terreaux, 7 - LYON



ANNONCES

Les manuscrits non insérés ne sont pas rendus

Les Annonces du "NOUVEAU LYON" sont reçues :  
A LYON : AU BUREAU DU JOURNAL, Place des Terreaux, 7  
A PARIS : DANS TOUTES LES AGENCE DE PUBLICITÉ.

du bruit et éveiller l'attention. Cette ligne allant de la mer à la mer, car Tamatave est une presqu'île, est éclairée par un grand nombre de sentinelles avancées et défendue, de distance en distance, par des blockhaus, munis chacun d'un canon-revolver et d'un parapet blindé pour abriter des tirailleurs. Dans l'ancien fort, évacué dès le début, on a établi quelques bonnes pièces débarquées des navires de guerre. Tout cela fait une défense bien suffisante pour repousser même une attaque sérieuse, qui n'aura pas lieu. Mais on est en trop petit nombre pour attaquer la position hova de Farafatte, située à sept ou huit kilomètres. Ils ont là un gros canon de 10, dont on leur fit cadeau en 1885. Des navires de guerre et du fort sur plusieurs fois tiré sur Farafatte. Les Hovas ripostent sans jamais tirer les premiers. Du reste leurs obus n'arrivent qu'à cinq ou six cents mètres de notre ligne de défense. Ils tirent constamment dans la même direction, ce qui ferait croire qu'ils n'ont pas les moyens de renvoyer leurs canons.

A Tamatave, les troupes sont dans de bonnes dispositions, quoique la fièvre ait commencé son œuvre, il faut bien l'avouer. UN PARISIEN.

## Service téléphonique

### CONSEIL DES MINISTRES

Paris, 3 mars.

Les ministres se sont réunis exceptionnellement aujourd'hui, à 3 heures, à l'Élysée, sous la présidence de M. Félix Faure. La délibération s'est prolongée jusqu'à 6 h. 1/2.

Le Conseil a continué l'examen des divers projets de loi concernant l'armée coloniale. On espère arriver prochainement à une solution.

Les ministres se sont ensuite occupés de la question des sures et des désiderata qu'on a été formulé par la délégation des surservis du département du Nord, du Pas-de-Calais, etc., dans les entrevues qu'elle a eues avec le président du Conseil et le ministre du commerce.

Le Conseil a commencé ensuite l'examen d'un projet de transport dans Paris pour l'exposition de 1900, projet préparé par M. André Lebon.

Le ministre du commerce a fait signer par le président de la République un projet de loi relatif au paiement à domicile de mandats-cartes délivrés par la poste.

Ce projet sera déposé demain sur le bureau de la Chambre.

M. Lerques, ministre de l'Intérieur, a accordé avec son collègue de la justice, a été autorisé à déposer demain sur le bureau de la Chambre, un projet de loi relatif à la préparation, à la vente et à la distribution aux divisions des surservis du département du Nord, du Pas-de-Calais, etc., dans les entrevues qu'elle a eues avec le président du Conseil et le ministre du commerce.

Le Conseil a également examiné l'examen d'un projet de réforme de la vente et de la distribution même à titre gratuit de substances falsifiées et de prévenir la fraude aux indigents du somme antidiéthérique et autres produits analogues.

Ce projet a pour but de réprimer la vente et la distribution même à titre gratuit de substances falsifiées et de prévenir la fraude aux indigents.

Le prochain conseil aura lieu mercredi matin, à l'Élysée.

### DISTRIBUTION DE RÉCOMPENSES

Paris, 3 mars.

Aujourd'hui a eu lieu à l'hôtel des Chambres syndicales, 10, rue de Lancry, la distribution des récompenses aux employés et ouvriers dévoués et méritants.

La cérémonie était présidée par M. André Lebon, ministre du commerce, qui a prononcé un discours.

Le ministre a parlé de toute l'œuvre apportée par le gouvernement de la République au développement incessant du commerce français. Il a rendu hommage aux efforts faits dans ce but par l'Union des chambres syndicales patronales. En terminant il a dit qu'il était heureux d'avoir à présider à la distribution de récompenses bien gagnées et à assister à une fête toute démocratique qui resserre encore les liens de la défense mobile des places fortes, est approvisionnée pour suffire au pansage de 800 blessés en moyenne ; son matériel est partie renfermé dans quatre caisses et partie en vrac ; elle est munie de 22 brancards, 10 paires de litières et 20 paires de calettes.

L'ambulance n° 1 des divisions d'infanterie possède les ressources nécessaires pour 6.000 pansages ; elle est pourvue de 132 brancards, 10 paires de litières et 20 paires de calettes.

L'ambulance n° 2, que l'on attribue d'ordre indistinctement aux brigades de cavalerie de corps d'armée, aux divisions d'infanterie indépendantes et aux troupes chargées de la défense mobile des places fortes, est approvisionnée pour suffire au pansage de 800 blessés en moyenne ; son matériel est partie renfermé dans quatre caisses et partie en vrac ; elle est munie de 22 brancards.

Chaque ambulance n° 1 ou n° 2 a, pour le service de l'ambulancier, une petite chapelle de campagne.

L'ambulance n° 3 — qui rendra les plus grands services à Madagascar en raison de sa mobilité — est destinée aux colonnes opérant par le pays de montagne et en Algérie ; tout son approvisionnement est porté sur 22 mules de bât et renfermé dans des paniers, des caisses et des calettes.

Le matériel qu'elle transporte pèse 908 kilogrammes et comprend 1.200 pansages ; le transport des malades et blessés est également assuré au moyen de mulets de bât.

Enfin, chaque hôpital de campagne — on en donne généralement quatre par division — peut assurer le traitement de 100 malades ou blessés pendant trois mois.

### NAVIRES AFFRÉTÉS

Marine, 3 mars.

Cinq steamers appartenant à des armateurs de la ville viennent d'être affrétés par le ministre de la guerre pour le transport des troupes et du matériel à Madagascar. Ces navires sont les suivants :

Stamboul, Liban, Tibet et Amérique, de la maison Caillot et Saintpierre.

Le Stamboul, par le cap de Bonne-Espérance, continue par la partie de l'Asie, avec les 800 haussa qu'il prendra à Cotonou. Le Liban, partie de la mer avec des troupes et du matériel. L'Amérique et le Tibet partiront vers le 15 avril. L'Amérique recevra autant de mules qu'on pourra lancer sur le bateau, et à la même époque, sans doute, le Vercingétorix effectuera son départ pour Majunga avec du matériel.

Toulon, 3 mars.

Le Brisburn qui emportera les canonnières démontables et 300 hommes de troupe, plus des approvisionnements de toute nature qu'il prendra à Marseilles, partira le 18 mars.

Les autres navires affrétés partiront du 20 mars au 15 avril, avec les compagnies d'infanterie de marine réunies à Toulon, pour la formation du 13<sup>e</sup> régiment de marine.

Enfin, le port vient de recevoir l'ordre de pousser l'armement prochain du croiseur le Linois, qui sera adjoint à nos forces navales pour le cas où il y aurait nécessité de l'envoyer.

### LES TIRAILLEURS MALGACHE

Paris, 3 mars.

Par décision présidentielle, le régiment de tirailleurs malgache créé par décret du 13 janvier est autorisé à recevoir, pendant la durée de l'expédition de Madagascar, les engagements et reengagements des indigènes pour une durée de un an, donnant droit à une prime fixée à 30 francs.

### LES PRÉPARATIFS DES HOVOS

Tamatave, 8 février.

</div

vrait rédiger, pendant leur stage, un mémoire sur les fortifications qui leur sont attribuées en temps de guerre, et il sera rendu compétent au sujet de la manière dont ils auront été exécutés.

Les lieutenants et sous-lieutenants de la même armée devront être capables de remettre dans une batterie, en campagne, les fonctions de chef de section.

## Politique Italienne

Rome, 3 mars.

*La Nuova Antologia* publie un article à visées sensationnelles du comité Nigra, qui représente actuellement l'Italie à Vienne, après avoir longtemps occupé le poste d'ambassadeur à Paris.

Dans cet article intitulé *Souvenirs diplomatiques de 1870*, le comte Nigra expose la conduite du gouvernement italien, avant et pendant la guerre franco-allemande.

Il prétend que la guerre fut déclarée par la France, malgré les exhortations du gouvernement italien qui, affirme le comte Nigra, essaya de tous les moyens pour prévenir ce conflit et qui, la guerre une fois déclarée, chercha, en dehors des secours militaires, à faire pour la France tout ce qui était possible, en proposant plusieurs fois la médiation des puissances afin de sauvegarder l'intégrité du territoire français.

Le but du comte Nigra paraît être de détruire ou au moins d'ébranler l'opinion que l'Italie a agi traitrusement envers sa bienfaisrice de 1859, qu'elle l'a abandonnée après lui avoir laissé espérer son concours et que, dès le début de la guerre de 1870, elle n'a vu dans la défaite escamptée et désirée de Napoléon III que l'occurrence d'un événement.

Un diplomate consumé, comme l'est le comte Nigra, ne peut se faire illusion sur l'apologie maladroite qu'il fait des sentiments et de la conduite de l'Italie en 1870. Mais il a tenu à verser un peu d'eau froide sur les sympathies franco-italiennes au moment où sont en train les négociations pour le renouvellement de la triple alliance. Sennement, cet habile s'est trompé. Il s'est trompé surtout parce que, derrière le comte Nigra, nous voyons se profiler l'image de M. Cispi, inspirateur de l'article.

## A L'ÉTRANGER

### LE CAPITAINE ROMANI

Rome, 3 mars. — L'avocat français Blanc, du barreau de Nice, qui a défendu le major italiano Failla, condamné en France pour espionnage, s'est rendu récemment à San Remo pour visiter la famille de son client. Il a été l'objet de manifestations de sympathie.

Un banquet lui a été offert, auquel assistaient les défenseurs du capitaine Romani : MM. Camous et Corrado, que M. Blanc a chaleureusement félicités et remerciés.

M. Blanc a obtenu la permission de rendre visite au capitaine Romani, qu'il a trouvé plein de courage et exprimant toute sa satisfaction pour les traitements dont il était entouré par les autorités italiennes.

### L'INSURRECTION AU BRÉSIL

Lisbonne, 3 mars. — D'après un télégramme de Rio-de-Janeiro, les insurgés de Rio-Grande-do-Sul auraient battu et fait prisonnier le général Sampayo, commandant la place de Santa-Ana.

### LES TROUBLES DE CUBA

Madrid, 3 mars. — Le Sénat espagnol a approuvé le projet de réformes pour Cuba.

6.500 hommes sont embarqués à Cadix, allant relever les troupes de Cuba. On active la formation de huit bataillons de renforts destinés à Cuba.

Une dépêche de la Havane dit que l'ordre est rétabli dans toute l'île de Cuba, sauf dans la province de Santiago de Cuba où le général Lacambre attaqua demain les insurgés dans la place de Santa-Ana.

### CARABINERS ET BRIGANDS

Rome, 3 mars. — Un combat a eu lieu à Cagliari (Sardaigne), entre des carabiniers et une bande de brigands, commandée par leur chef Pàrra.

Ce dernier a été tué, après une lutte acharnée de deux heures ; le lieutenant de carabiniers a été blessé à mort.

### HORRIBLE CATASTROPHE

Saint-Pétersbourg, 3 mars. — Le tsar est indissociable à la suite d'un renfroissement. Son état n'inspire, du reste, aucune inquiétude sérieuse.

### LES OBSÈQUES D'ISMAYL-PACHA

Constantinople, 3 mars. — On pense que le sultan décidera le transport des restes d'Ismayl-Pacha, conformément au désir suprême du défunt d'être inhumé en Egypte.

Viene, 3 mars. — A Doumbroïni (Roumanie) un terrible accident a eu lieu dans une distillerie.

La chaudière ayant fait explosion a détruit le plancher. Plusieurs ouvriers sont tombés dans une cave remplie de spirueux en ébullition, 12 ont péri et plusieurs autres sont grièvement blessés.

### LA REVOLUTION D'HONOLULU

New-York, 3 mars. — On apprend d'Honolulu que l'anglais Rickard, les américains Sulieff, Seward, Wilcox, Nowlein, Bartleman qui avaient pris part à l'insurrection ont été condamnés à 35 ans de prison et 10.000 dollars d'amende.

Plusieurs autres prisonniers ont été condamnés à des peines variant entre 20 et 30 ans de prison et à des amendes considérables.

La loi martiale est maintenue.

## L'ANNIVERSAIRE DU PAPE

Venise, 3 mars.

Ce matin a été célébré, à la chapelle Sixtine, en présence du Sacré-Collège, de toute la cour pontificale, du corps diplomatique, de l'aristocratie romaine et de nombreux étrangers de marque, une messe solennelle à l'occasion du 85<sup>e</sup> anniversaire de la naissance du pape.

A 10 h. précises, Léon XIII, porté sur la *sedia gestatoria*, est entré dans la chapelle, après avoir été, sur son passage, dans la sacre ducale et la salle royale, l'objet des plus grandes ovations et des plus vives acclamations. Le pape a assisté à la cérémonie sur un trône, à droite de l'autel.

La messe a été dite par le cardinal Scrafino Vannutelli. Ce soir, le cardinal Rampolla a donné un dîner au corps diplomatique, à l'occasion de cette fête.

## LES FÊTES DE KIEL

L'escadre italienne

Rome, 3 mars.

L'escadre italienne qui en juin assistera à l'inauguration du canal de la Baltique, sous le commandement de l'amiral Attini, comprendra les plus puissants cuirassés italiens, c'est-à-dire le *Re Alberto* et la *Savona*.

On a donc profité de l'occasion pour faire constater les progrès faits dans les co-

tructions maritimes pour ces deux colosses qui représentent, dit-on, le maximum de la puissance navale.

L'escadre comprendra également deux croiseurs le *Partenope* et l'*Aréthuse*. Après l'inauguration, l'escadre visitera quelques ports du Danemark, de la Hollande et de l'Angleterre.

## ÉCHOS ET NOUVELLES

### Les Obsèques de M. Percher

Rome, 3 mars. — La *Nuova Antologia* publie un article à visées sensationnelles du comité Nigra, qui représente actuellement l'Italie à Vienne, après avoir longtemps occupé le poste d'ambassadeur à Paris.

Dans cet article intitulé *Souvenirs diplomatiques de 1870*, le comte Nigra expose la conduite du gouvernement italien, avant et pendant la guerre franco-allemande.

Il prétend que la guerre fut déclarée par la France, malgré les exhortations du gouvernement italien qui, affirme le comte Nigra, essaya de tous les moyens pour prévenir ce conflit et qui, la guerre une fois déclarée, chercha, en dehors des secours militaires, à faire pour la France tout ce qui était possible, en proposant plusieurs fois la médiation des puissances afin de sauvegarder l'intégrité du territoire français.

Le but du comte Nigra paraît être de détruire ou au moins d'ébranler l'opinion que l'Italie a agi traitrusement envers sa bienfaisrice de 1859, qu'elle l'a abandonnée après lui avoir laissé espérer son concours et que, dès le début de la guerre de 1870, elle n'a vu dans la défaite escamptée et désirée de Napoléon III que l'occurrence d'un événement.

Un diplomate consumé, comme l'est le comte Nigra, ne peut se faire illusion sur l'apologie maladroite qu'il fait des sentiments et de la conduite de l'Italie en 1870. Mais il a tenu à verser un peu d'eau froide sur les sympathies franco-italiennes au moment où sont en train les négociations pour le renouvellement de la triple alliance. Sennement, cet habile s'est trompé. Il s'est trompé surtout parce que, derrière le comte Nigra, nous voyons se profiler l'image de M. Cispi, inspirateur de l'article.

### Fatale imprudence

On manque d'Aleman qu'un ouvrier charrier de Montchervel, nommé Bezard, était occupé à faire dégeler près d'un poêle une cartouche de dynamite, quand une explosion se produisit. L'ouvrier fut tué net. Sa belle-sœur et sa fille furent grièvement blessées. Tout est brisé dans la maison. La porte de l'habitation et les fenêtres ont été projetées au loin.

### Un Duel

A la suite de l'altercation qui a eu lieu vendredi soir dans les couloirs des Folies-Dramatiques et que nous avons racontée, une rencontre à l'épée a eu lieu aujourd'hui à l'Hippodrome de St-Ouen entre MM. Maxime Dreyfus et Louis Varney, le compositeur bien connu. M. Varney a été légèrement blessé au bras droit. Les adversaires se sont réconciliés sur le terrain.

### Le Neige

Les parisiens ont eu ce matin à leur réveil une désagréable surprise, le sol était couvert d'une épaisse couche de neige, la neige n'a cessé de tomber que vers midi. D'autre part, nos correspondants nous signalent que la neige est tombée abondamment à Versailles, Rouen, Angers, Cransac et Périgueux.

### L'impératrice en Corse

On manque d'Ajaccio, qu'hier dans l'après-midi l'impératrice d'Autriche accompagnée du général Berzevitch et d'une dame de la cour d'Autriche est descendue à terre, elle a visité la chapelle impériale, la maison Bonaparte puis le château de Conti qu'elle avait, dit-on, l'intention de louer pour la station hivernale de l'année prochaine.

Elle a fait ensuite une courte excursion sur la promenade du Salicet.

Elle est rentrée à bord de son yacht à 4 h. Elle séjournera encore pendant trois ou quatre jours à Ajaccio et en visitera les environs.

Un journal d'Ajaccio dément le bruit de l'arrivée de l'ex-impératrice Eugénie.

## DEUX NAVIRES PERDUS

Marseille, 3 mars.

Une dépêche annonce la perte corps et biens, du brick-goëlette espagnol *Justitia*, du port de Valence.

La *Justitia* avait quitté Marseille le 14 février dernier, sur lest, pour Cette, où elle devait prendre un chargement de coke à destination de Barcelone. Le temps était favorable au moment de l'appareillage et tout laissait espérer que le navire arriverait à bon port. Or, le 18, la *Justitia* n'était pas encore signalée à Cette et on ne l'avaitaperçue ni partie sur la côte. Aujourd'hui il n'est malheureusement plus permis de garder le moindre espoir sur le sort du navire.

La *Justitia*, capitaine Manzano, était montrée par huit hommes d'équipage.

Dans le monde maritime on se montre très inquiet sur le sort du trois-mâts grec *Shiattos*, parti de Pensacota avec un chargement de bois pour Marseille, où il devrait être arrivé depuis un mois. On n'a aucune nouvelle du navire depuis son départ ; cependant les armateurs du *Shiattos* espèrent encore. Il y a douze hommes à bord.

## LES GATEAUX EMPISONNÉS

Tarbes, 3 mars.

L'enquête sur l'affaire des gâteaux empoisonnés est menée activement par le magistrat instructeur. Hier, une commission rogatoire a été envoyée au juge de paix de Lannemezan, pour interroger les divers pharmaciens de la ville.

De plus, plusieurs témoins ont été entendus.

De l'ensemble de leurs dépositions, il résulte que le mobile du crime commis par Contre est une basse vengeance politiquée.

M. Fortane Crabarou, tel est le vrai nom du destinataire des gâteaux empoisonnés, et Contre ont, en effet, de nombreux démêlés au cours des élections législatives auxquelles on a procédé dans l'arrondissement de Bagnères-de-Bigorre.

En 1893 et 1894, M. Crabarou faisait une propagande effrénée pour M. Edmund Blanc, l'instituteur. Contre défendait ardemment la candidature de M. Cabardos.

Dans le courant de juin, M. Crabarou intenta une action à Contre devant le tribunal correctionnel de Bagnères-de-Bigorre, et Contre fut déclaré coupable et condamné à 100 francs d'amende.

Ce dernier a été tué, après une lutte acharnée de deux heures ; le lieutenant de carabiniers a été blessé à mort.

### CARABINERS ET BRIGANDS

Rome, 3 mars. — Un combat a eu lieu à Cagliari (Sardaigne), entre des carabiniers et une bande de brigands, commandée par leur chef Pàrra.

Ce dernier a été tué, après une lutte acharnée de deux heures ; le lieutenant de carabiniers a été blessé à mort.

### HORRIBLE CATASTROPHE

Saint-Pétersbourg, 3 mars. — Le tsar est indissociable à la suite d'un renfroissement. Son état n'inspire, du reste, aucune inquiétude sérieuse.

### LES OBSÈQUES D'ISMAYL-PACHA

Constantinople, 3 mars. — On pense que le sultan décidera le transport des restes d'Ismayl-Pacha, conformément au désir suprême du défunt d'être inhumé en Egypte.

Viene, 3 mars. — A Doumbroïni (Roumanie) un terrible accident a eu lieu dans une distillerie.

La chaudière ayant fait explosion a détruit le plancher. Plusieurs ouvriers sont tombés dans une cave remplie de spirueux en ébullition, 12 ont péri et plusieurs autres sont grièvement blessés.

Plusieurs autres prisonniers ont été condamnés à des peines variant entre 20 et 30 ans de prison et à des amendes considérables.

La loi martiale est maintenue.

## FORTUNES AMÉRICAINES

On célébrera aujourd'hui, à New-York, le mariage d'un Français, le comte de Castellane, avec miss Gould, la fille d'un des plus célèbres milliardaires américains.

Naturellement, ce fait rappelle l'attention sur les colossales fortunes d'outre-Atlantique. Un écrivain qui a beaucoup voyagé, M. de Varigny, a mis en lumière les origines, généralement très modestes, de ces Césars yankees. Or, le premier, sinon par le chiffre des capitaux, du moins par ordre de taille, est un Français, Stephen Girard, un Bordelais embarqué à l'âge de dix-sept ans, sachant à peine lire et écrire.

Au cours de l'insurrection de Saint-Domingue, il s'enrichit comme propriétaire de bâtiments de transport. Stephen Girard

laissa une quarantaine de millions, et donna la ville de Philadelphie d'un collège militaire qui porta son nom. En revanche, la cité reconnaissante érigea une statue au généreux donateur. Les petits cadeaux en-tretiennent l'amitié.

\*\*

Quarante millions en or et une statue en bronze, pour un homme qui a débuté comme simple mousse, c'est assez coquet. Mais combien pour ce compatriote Stephen Girard qui ensuite dépassé par ses initiateurs ! C'est, du reste, le sort de tous les précurseurs. Christophe Colomb ouvre la route d'un nouveau monde, Vespuce le baptise. Une liste publiée, en Angleterre, vers l'an 1887, nous fait connaître les douze plus riches de l'époque.

Fort Tournous lui-même est une sorte de camp retranché qui embrasse toute la montagne qui lui donne son nom ; ce n'est qu'une série de postes, batteries et murailles crénelées, disposés en gradins, et dont les feux battent toutes les vallées qui aboutissent à la vallée de l'Ubaye. Les redoutes en ruines que l'on peut encore voir aujourd'hui attestent par leur disposition l'objectif des combats de cette époque.

Le point central de la défense est mathématiquement le confluent de l'Ubaye et de l'Issole. Cette position est d'ailleurs très ancienne car les généraux qui, au



Feuillet du NOUVEAU LYON du 4 Mars 1895

**Fromont jeune et Risler aîné**  
PAR  
**ALPHONSE DAUDET**

Chose singulière, la mariée, elle aussi, avait un peu de cette expression. Sur ce jeune et joli visage, que le bonheur animait sans l'épanouir, une préoccupation secrète apparaissait ; et, par moment, comme si elle s'était parlé à elle-même, le frémissement d'un sourire passait au coin de sa lèvre.

C'est avec ce petit sourire qu'elle répondait aux plaisanteries un peu gaillardes du grand-père Gardinois, assis à sa droite :

Cette Sidonie, tout de même, disait le bonhomme en riant... Quand je pense qu'il n'a pas deux mois elle paraît d'entrer dans un convent... On les connaît, leurs couvents, à ces fillettes !... C'est comme on dit chez nous : le cousin de Saint-Joseph, quatre sabots sous un lit...

Et tout le monde autour de la table, de confiance aux farces campagnardes de ce vieux paysan berriochon, à qui une fortune colossale tenait lieu, dans la vie, de cœur, d'instruction, de bonté, mais non d'esprit ; car il n'avait, le finaud, et plus que tous ces bourgeois ensemble.

Parmi les gens très rares qui lui inspiraient quelques sympathies, cette pe-

tite Chèbe, qu'il avait connue toute gamine, lui plaisait tout particulièrement ; et elle, de son côté, trop récemment riche pour ne pas vénérer la fortune, paraît à son voisin de droite avec une nuance très marquée de respect et de coquetterie.

Pour celui de gauche, au contraire, Georges Fromont, l'associé de son mari, elle se montrait pleine de réserve. Leur conversation se bornait à des politesses de table, et même il y avait entre eux comme une affectation d'indifférence.

Tout à coup, il se fit parmi les convives ce petit frémissement qui annonce qu'on va se lever, un bruit de chaises, le dernier mot des conversations, l'achèvement des rires, et dans ce demi-silence, madame Chèbe, devenue communicative, disait très haut à un cousin de province en extase devant le maintien réservé et si tranquille de la nouvelle mariée, debout en ce moment au bras de M. Gardinois :

Voyez-vous, cousin, cette enfant-là... Personne n'a jamais su ce qu'elle pensait.

Alors tout le monde se leva et on passa dans le grand salon.

Pendant que les invités du bal arrivaient foule se mêlant aux invités du dîner, que l'orchestre s'accordait, que les valseurs à longon faisaient la roue devant les toilettes blanches des petites demoiselles impatientes, le marié, intimidé par tout ce monde, s'était réfugié avec son ami Planus — Sigismond Planus, caissier de la maison Fromont de

puis trente ans — dans cette petite galerie ornée de fleurs, tapissée d'un papier de bosquet à feuillage grimpant, qui fait comme un fond de verdure aux salons dorés de Véfour. Là, du moins, ils étaient seuls, ils pouvaient causer.

Sigismond, mon vieux... je suis content.

Et Sigismond aussi était content ; mais Risler ne lui laissait pas le temps de le dire. Maintenant qu'il n'avait plus peur de pleurer devant le monde, toute la joie de son cœur débordait.

Pense donc, mon ami ! C'est si extraordinaire qu'une jeune fille comme elle ait bien voulu de moi. Car enfin, je ne suis pas beau.

Je n'avais pas besoin que cette effrontée de ce matin me le dise pour le savoir. Puis j'ai quarante-deux ans... Elle qui est si mignonne !

Il y en avait tant d'autres qu'elle pouvait choisir, des plus jeunes, des plus huppés, sans parler de mon pauvre Planus, qui l'aimait tant... Eh bien ! non, c'est son vieux Risler qu'elle a voulu. Et cela s'est fait si drôlement.

Depuis longtemps je la voyais triste, toute changée. Je pensais bien qu'il y avait quelque chagrin d'amour là-dessous... Avec la mère, nous cherchions, nous nous creusions la tête pour savoir qui ça pouvait être.

Voilà qu'un matin madame Chèbe entre dans ma chambre et me dit en pleurant : « C'est vous qu'elle aime, mon pauvre ami ! » Et c'était moi, c'était le frémissement de cette petite main gantée pour s'apercevoir qu'elle frémisait de tous ses doigts fins.

d'une chose pareille ? Et dire que dans la même année j'ai eu ces deux grandes fortunes. Associé de la maison Fromont et marié à Sidonie. Oh !

A ce moment, sur une mesure de valse tournoyante et trainante, un couple de valseurs entra en tourbillonnant dans le petit salon.

C'était la mariée et l'associé de Risler, Georges Fromont. Aussi jeunes, aussi élégants l'un que l'autre, ils causaient à mi-voix, enfermant leurs paroles dans ces cercles étroits de la valse.

— Vous mentez, disait Sidonie un peu pâle, toujours avec un petit sourire.

Et l'autre, plus pâle qu'elle, répondait :

— Je ne mens pas. C'est mon oncle qui a voulu ce mariage. Il allait mourir, vous étiez partie. Je n'ai pas osé dire non.

De loin, Risler les admirait :

— Comme elle est jolie ! comme ils dansent bien !

Mais en l'apercevant, les valseurs se séparèrent, et Sidonie vint à lui vivement :

— Comment ! vous voilà ? Qu'est-ce que vous faites ? On vous cherche partout. Pourquoi n'êtes-vous pas là-bas ?

Tout en parlant, d'un cri mouvement de femme impatientée, elle lui refaisait son noeud de cravate. Cela ravissait Risler, qui souriait à Sigismond du coin de l'œil, trop heureux de sentir dans son cœur le frémissement de cette petite main gantée pour s'apercevoir qu'elle frémisait de tous ses doigts fins.

— Prenez-moi le bras, lui dit-elle, et ils rentrèrent ensemble dans les salons. La longue robe à traîne blanche faisait paraître encore plus gauchie l'habit noir mal coupé, mal porté ; mais un habit ne se refait pas comme un noeud de cravate : il fallait bien le prendre tel qu'il était.

Pendant qu'ils saluaient, en passant, tous ces gens empressés à leur sourire, Sidonie eut un moment de fierté, de vanité satisfaite.

Malheureusement cela ne dura pas.

Il y avait dans un coin du salon une jeune et jolie femme que personne n'invitait et qui regardait d'un œil calme, éclairé par toute la joie de la première maternité. Dès qu'il l'aperçut, Risler alla droit à elle et obligea Sidonie à s'asseoir à son côté. Inutile de dire que c'était madame Chorche. A quelle autre aurait-il parlé avec cette tendresse respectueuse ?... Dans quelque autre main que la sienne aurait-il pu mettre la main de sa petite Sidonie en disant : « Vous l'aimerez bien, n'est-ce pas ? Vous êtes si bonne. Elle a tant besoin de vos conseils, de votre science du

médecin. »

— Mais, mon bon Risler, répondait madame Georges, Sidonie et moi nous sommes d'anciennes amies. Nous avons toutes raisons pour nous aimer encore... Et son regard tranquille et franc cherchait, sans y parvenir, à rencontrer celle de l'ancienne amie.

Avec sa parfaite ignorance des femmes et l'habitude qu'il avait de traiter

Sidonie comme une enfant, Risler continua du même ton :

Prends modèle sur elle, vois-tu... Il n'y en a pas deux au monde comme madame Chorche... C'est tout le cœur de son pauvre père... Une vraie Fromont !

Sidonie, les yeux baissés, s'inclinait

sans rien répondre, avec un frisson imperceptible qui courait du bout de sa botte de satin au dernier brin d'orange de sa couronne. Mais le brave Risler ne voyait rien. L'émotion, le battement, toutes ces fleurs, toutes ces lumières. Il était ivre, il était fou. Cette atmosphère de bonheur incomparable qui l'entourait, il croyaient que tous les autres la respiraient comme lui. Il ne sentait pas les rivalités, les petites haines qui se croisaient au-dessus de tous ces fronts partagés.

Il ne voyait pas Delobelle accoudé à la cheminée, las de son attitude éternelle une main dans le gilet, le chapeau sur la hanche, pendant que les heures s'écoulaient sans que personne songeât à utiliser ses talents. Il ne voyait pas M. Chèbe, qui se morfondait sombrement entre les deux portes, plus furieux que jamais contre les Fromont. Oh ! ces Fromont !... Quelle place ils tenaient à cette noce... Ils étaient la tous avec leurs femmes, leurs amis, les amis de leurs amis. On aurait dit le mariage de l'un d'eux... Qui parlait des Risler ou des Chèbe ? Qui ne l'avait pas même présenté, lui, le père ?

(A suivre).

**Les Annonces légales, judiciaires et Avis divers sont reçus aux bureaux du journal, 7, place des Terreaux, 7****ACQUISITION**

Par acte sous scellé privé en cette date, il appert que le café-comptoir situé rue Saint-Michel, 29, a été vendu par l'intermédiaire de M. F. Vernaison jeune, demeurant à Lyon, 1<sup>re</sup> étage, avenue des Ponts, à une personne désignée dans l'acte. Adresser les réclamations à M. F. Vernaison jeune. (55).

**Maison de Convalescence**

Pension bourgeoise  
Soins et traitement de famille à des prix très modérés

Appartements à louer meublés ou non

10, Chemin Saint-Maximin

LYON-MONPLAISIR

Passage du tramway de Montchat à l'entrée du chemin.

Une Fabrique d'huiles d'olives du Midi, demandé Représentants sérieux visitant l'épicerie à Lyon et dans les environs. Offres à M. Dervieux, agent principal à St-Fons (Rhône).

**A Vendre**  
**ANCIENNE USINE**

1 kil. de gare, force motrice constante pocheaux, pouvant être portée à 100, hangar 600 m. c., facil. paiement. Ecrire D. R., poste restante, La Chambre (Savoie).

**LA RÉUNION INDUSTRIELLE**  
**AG. CONTRE INCENDIE**  
29, Rue de Richelieu, PARIS  
La Société demande des Courtiers Agents pour la vente de ses produits dans toute la France; elle reporte directement les propositions. FORTE REMISE

**BEL APPARTEMENT**  
6 Pièces, 2 Alcôves

2 BALCONS, 6 FENÊTRES sur le devant  
EAUX et GAZ INSTALLÉS

1.200 fr. à prendre de suite  
S'adres. quai Pierre-Sicre, 63

**SUPRÈME RÉGÉNÉRATEUR**

Des cheveux et de leur couleur  
**ROYAL SAVIOUX**

Seul recolorant ne poissant pas

CHEZ TOUS LES COIFFEURS



**CHOCOLAT EXPEDITIF GUÉRIN-BOUTRON**  
0,15<sup>e</sup> à 0,20<sup>e</sup> la Tasse  
OUBLE INSTANTANÉMENT — QUALITÉ GARANTIE

**PLANTS GREFFÉS, MONDEUSE ET GAMAYS**  
Sur Riparia, Solonis, Jacquez

**BOUTURES DIVERSES**

MURAT. viticulteur à Bordelan, Villefranche (Rhône)

**Papiers peints**  
DANS TOUS LES GENRES

**B. COLIN**

7, Rue de l'Hôtel-de-Ville, 7

En face la Société Lyonnaise, près les Terreaux

LYON

Décorations, Tentures de tous styles. — Baguettes, Rosaces, Paravents et Devants de Cheminée

Exposition de Lyon 1894



**Grande Laiterie et Crèmeerie DE BELLECOUR**

25, rue Gasparin et rue Simon-Haupin, 2

**LAIT STÉRILISÉ**

pour les enfants élevés au biberon et les malades

SYSTÈME PASTEUR

**APPAUVRISSEMENT DU SANG PALES COULEURS ANÉMIE**  
Pilules POURTAL Fer et Colombo CHLOROSE

Seule préparation ferrugénine, tonique, reconstituante et antidiastéptique, immédiatement assimilable, d'une absorption complète et intégrale, n'occasionnant jamais ni constipation, ni troubles gastriques. — Le Colombo y excite l'appétit, régularise les fonctions des voies digestives, assure la tolérance absolue du fer et favorise la prompte régénération du sang. (Nombr. attest. médic.). POURTAL, Pharmacien-Chimiste, 1<sup>re</sup> classe, Nîmes et toutes Pharmacies.

**DÉPÔT : Pharmacie BASSET,**  
LYON. — 9, Place des Terreaux. — LYON

**LE QUINA BRUNO**

A cette heure, la consommation publique, de plus en plus éclaircie, a donné la consécration d'un juste renom aux produits véritablement supérieurs et dont la marque est devenue un passeport reconnu d'estime auprès des gourmets. Tel est bien dans le domaine si vaste de l'alimentation où se débat la question intéressante de la boisson hygiénique, le cas du QUINA BRUNO, qui nous paraît l'avoir entièrement résolue, à la satisfaction de tous ceux qui comprennent dans le sens large le mot célèbre de Brillat-Savarin : « Avoir de l'appétit ! » Il y a pourtant, reconnaissent-le tout d'abord, quina et quina, comme il y a fagot et fagot.

Le QUINA BRUNO nous paraît présenter certaines particularités qui lui ont créé cette réputation hors de pair qui, partout, le fait mettre à la place d'honneur.

D'une limpidité de cristal, d'une transparence parfaite, clignant en ses reflets dorés, le QUINA BRUNO charme merveilleusement le regard avant de plaire au palais. Ne se troublant jamais, ce qui est un fait assez habituel aux produits que l'on vend ordinairement sous le nom de quina, le QUINA BRUNO est devenu rapidement, auprès du consommateur, comme de l'élégante mondaine, l'apéritif nécessaire, l'introducteur obligé, le préparateur préparant les voies du divin appétit.

Ses qualités antiflûes éminemment toniques l'ont fait placer par MM. les docteurs hygiénistes, au-dessus des reconstitutions les plus célèbres.

Classé au premier rang de la consommation alimentaire, il devient l'indispensable préparateur de chaque heure de notre existence, dans cette fin de siècle de névroses et d'anémie ou chacun de nous brûle la vie à toute vapeur.

Le préparateur du QUINA BRUNO, Bruno Tavernier, avait, en sa qualité de pharmacien, mieux que personne le droit d'arriver à l'irréprochable dans la fabrication du quina. Aussi peut-on hautement affirmer qu'à sa nouvelle création n'est plus à compter les succès ni les faveurs qui ont accueilli son apparition.

Sa limpidité constante, la finesse de son arôme et sa ravissante couleur ambre en font le QUINA le plus délicieux, le plus flatteur. Il a sa place marquée dans toutes les familles, sur toutes les tables.

**Fabrique : 36, quai Fulchiron, Lyon**

Prix : 3 fr. 50 le litre. — 12 litres : 30 fr.

Envoi franco à partir de 2 litres

**En vente partout : Bars, Cafés, Comptoirs, Epiceries fines**

**DÉPÔT DANS TOUTES LES BONNES PHARMACIES**

**LYMPHATISME**

**HAUILE DE POURTAL A L'EUCALYPTOL**

Admise et expérimentée avec succès dans les hôpitaux, les Praticiens les plus éminents lui reconnaissent des propriétés essentiellement anticarrâhes, antibacillaires et microbicides.

Eminemment assimilable, elle est journalièrement prescrite contre les affections de la poitrine, des voies respiratoires, de la peau et du système osseux; son goût agréable la fait très facilement accepter.

Prix : 5 fr. la bouteille ; 2 fr. 75 la 1/2 bouteille. — Exiger notre nom.

**BOUTRAL, ex-interne des hôpitaux, Pharm.-Chimiste de 1<sup>re</sup> classe, Nîmes et toutes pharmacies**